

Ce soir, ce soir, après « La Roue De La Fortune »

Les assassins, les assassins sont à la une

C'est une série faramineuse de grands débats télévisés

De controverses fabuleuses, de face-à-face sans pitié

Entre qui saigne et qui charcute, entre bourreaux et torturés

Entre un ripou et une pute, un délateur, un dénoncé

Entre un para et un fellouze, entre un violeur et des violées

Et puis comme une apothéose, entre SS et déportés

Ce soir, ce soir, après « La Roue De La Fortune »

Un PAF obscène, un PAF obscène est à la une.

Ces vers d'une chanson de Jean Ferrat résonnent aujourd'hui d'une manière particulière... Ce qu'il dénonçait du système putassier de la télé réalité a aujourd'hui gangrené la parole publique...

Il ne manque pas d'hommes de pouvoir ni de commentateurs pour renvoyer dos à dos l'occupant et l'occupé, pour incriminer la résistance palestinienne des horreurs commises par l'armée d'occupation israélienne à Gaza : ce serait le Hamas, le responsable de la liquidation de centaines de civils !

On dit le Hamas, bien sûr, pour faire jouer à fond les réflexes islamophobes, mais on oublie que toutes les composantes de la résistance palestinienne sont engagés dans la lutte contre l'invasion israélienne, particulièrement les brigades Abu Ali Mustapha du Front Populaire.

Il ne manque pas de pacifistes à la petite semaine pour en appeler à la reprise des négociations entre l'autorité palestinienne et Israël... Comme si les pseudo négociations qui ont eu lieu depuis les accords d'Oslo n'avaient pas eu comme seul et unique résultat l'accroissement exponentiel de la colonisation, avec son cortège d'expropriations, de répression, d'assassinats de paysans, d'emprisonnements arbitraires, de destructions d'infrastructures, de maisons...

De qui se moque-t-on ?

Il est bon de rappeler, que depuis sa création, c'est Israël qui a choisi de placer le monde devant le fait accompli, s'asseyant sur le droit international, sans avoir jamais à affronter la moindre velléité de réaction de la part de la communauté internationale !

Le Monde Diplomatique a ainsi pu comptabiliser les faits :

Depuis l'adoption du plan de partage de la Palestine historique en 1947 et la création de l'État d'Israël, ce ne sont pas moins de 34 résolutions de l'ONU qui sont restées sans application.

Mais rappelons les principales :

La résolution 181 (29 novembre 1947), qui précisément est celle du partage imposé au peuple autochtone, qui a aucun moment n'a été consulté, et qui prévoyait la création de deux États, l'un « Juif » et l'autre « Arabe », terminologie qui déjà portait les germes de l'apartheid congénital qui est désormais la règle en Israël, constitué sur des citoyennetés à deux vitesses selon la filiation : jamais l'État arabe de Palestine n'a été reconnu par Israël !

La résolution 194 (11 décembre 1948) qui garantit que les réfugiés qui le souhaitent doivent pouvoir « rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et vivre en paix avec leurs voisins » et que les autres doivent être indemnisés de leurs biens « à titre de compensation ». Aucun réfugié palestinien n'a jamais pu rentrer dans ses foyers ! Leurs biens ont été pillés, leurs villages rasés, leurs droits

ignorés ! Ce sont majoritairement ces réfugiés qui sont aujourd'hui bombardé à Gaza !

Résolution 242 (22 novembre 1967), du Conseil de sécurité qui condamne l'« acquisition de territoire par la guerre » et demande le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés ». Il affirme « l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique » de chaque Etat de la région.

Depuis, l'État d'Israël n'a eu de cesse de chercher à écraser la résistance palestinienne, au Liban en 1982, pendant la première Intifada entre 1987 et 1991, puis à plusieurs reprises, dans les années 2000, et aujourd'hui encore depuis le 8 juillet !

C'est toujours l'occupant qui a le choix des armes ! La résistance, quant à elle n'a d'autre choix que de s'y adapter !

Comment expliquer une impunité aussi totale ?

Les États Unis, mais aussi d'autres États occidentaux dont la France se sont fréquemment prononcés contre toute mesure contraignante à l'encontre d'Israël lors des sessions du Conseil de Sécurité de l'ONU, au mépris de la charte de cette institution fondée sur le refus de l'imposition par la guerre de toute forme de conquête territoriale et de domination coloniale !

La décision de la Cour Internationale de Justice de la Haye, en juillet 2004, considérant l'illégalité de la construction du mur d'expropriation, exigeait sa démolition et appelait à des sanctions restées sans effet !

L'Europe s'est assise sur les décisions adoptées majoritairement par le Parlement Européen, le 10 avril 2002, après l'offensive israélienne « Rempart ». Celui-ci avait en effet voté résolution demandant la suspension de l'accord d'association entre l'Europe et Israël. Mais le Conseil de l'Union a refusé de l'appliquer. L'accord d'association précise pourtant dès son article 2 que « les relations entre les parties, de même que toutes les dispositions du présent accord, se fondent sur le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (...) ». L'article 79 indique pour sa part : « Si une partie considère que l'autre partie n'a pas satisfait à une obligation découlant du présent accord, elle peut prendre les mesures appropriées. (...) » !

Il n'y a pas de mystère : si l'occupation perdure, si la colonisation progresse, si la logique d'apartheid prévaut, c'est que nos dirigeants, toutes tendances politiques confondues, ont systématiquement apporté leur soutien politique, financier, technologique et militaire à l'État d'Israël !

Les larmes de crocodiles sur les enfants assassinés de Gaza, qu'elles proviennent du pouvoir en France, des porte-paroles de l'armée israélienne, ou de ceux du CRIF, ne trompent personne !

Ensemble, nous exigeons que des sanctions soient prises sans tarder contre l'État colonial israélien, coupable de sociocide, de politicide et de crimes de guerre voire de crimes contre l'Humanité !

Nous exigeons la suspension immédiate des accords d'association entre l'Europe et Israël !

Nous exigeons la fin de toute forme de collaboration de l'État français, notamment militaire, avec l'Israël !

Nous exigeons l'interdiction de l'importation des produits des colonies en France et en Europe !

À cette fin nous appelons la population rennaise à agir pour faire connaître et appliquer les finalités du BDS !

Boycott

Désinvestissement

Sanctions

JUSQU'AU RESPECT PAR ISRAËL DES RÉOLUTIONS DE L'ONU ET DES RÈGLES DU DROIT INTERNATIONAL !